

Appel à communications

Journée d'études

Lundi 10 décembre 2018

A l'IPC,

70 avenue Denfert Rochereau,

75014 Paris.

LE BIEN COMMUN COMME FINALITE DE L'ENTREPRISE

Pour un renouvellement des approches

Dans le cadre de l'axe de recherche IPC (2017-2019)

« Philosophie, Management et Bien commun »

Le bien commun est-il la finalité de l'entreprise ? Cette question se pose aujourd'hui avec une particulière acuité car la crise de finalité que traverse l'économie contemporaine, loin d'avoir trouvé une issue au cours des années 2000, s'est au contraire aggravée. La résurgence de la thématique des communs stimule la recherche sur cette question, en proposant une « troisième voie » au-delà du marché et de l'Etat. Cependant, les recherches sur les communs peinent à prendre en considération le champ de la réflexion philosophique d'un bien commun qui serait moral et politique comme finalité de l'entreprise.

Le développement de la thématique de la RSE et la difficulté à penser la place de l'entreprise dans la société peuvent être vues comme des signes d'un terrain favorable pour poser à frais nouveaux la question du bien commun dans un sens qui serait moral et politique, comme finalité de l'entreprise. Cette finalité renvoie aussi bien à la raison d'être de l'entreprise qu'à ses valeurs, sa culture et son projet. L'urgence de ces questionnements devient particulièrement critique alors même que nombre d'employés décrivent avoir perdu le sens de leur travail et que se répand le phénomène des « bullshit jobs ».

La journée d'études organisée par l'IPC et la SPSG s'inscrit dans la continuité de la journée d'études sur les sens du bien commun (9 novembre 2017), et s'appuie sur la distinction entre deux formes d'utilisation de l'expression « bien commun ». La première forme, qui recouvre principalement les disciplines juridico-économique, met volontiers l'expression au pluriel, et parle du bien en le distinguant du concept économique de service. Le bien commun est alors à produire, à conserver, à consommer. La seconde forme, philosophico-politique, parle du bien en le distinguant du mal, dans un sens issu de la philosophie morale. Le bien est alors à atteindre, à servir, à promouvoir, à prendre en compte.

Les recherches auxquelles nous vous convions aujourd'hui regardent le bien commun philosophico-politique, sans exclure les relations avec l'autre ensemble d'acceptions du bien commun.

Dans cette perspective, les questions qui se posent sont nombreuses. Les réflexions tournent autour de quatre axes, avec une liste non-exhaustive de questions.

Axe 1 : La finalité de l'entreprise

Que veut-on dire quand on parle de finalité de l'entreprise ?

Qui définit la finalité de l'entreprise, d'une entreprise ?

Quels sont les différents concepts de finalité que l'on peut mobiliser pour parler de finalité de l'entreprise ?

Axe 2 : Le bien commun moral et politique

Peut-on parler de bien commun moral et politique en contexte de libéralisme économique ?

Quel est le contenu du bien commun pour l'entreprise ?

Peut-on parler de bien commun de l'entreprise ?

Quelles répercussions du problème de la primauté du bien commun sur la question de l'entreprise ?

Quelle différence entre RSE et prise en compte du bien commun ?

Axe 3 : L'entreprise comme communauté

Avec et au-delà de l'entreprise comme nœud de contrat, peut-on penser l'entreprise comme communauté ?

Quel cadre conceptuel établir pour penser l'entreprise comme communauté ?

Quel rôle du bien commun au sens moral et politique pour unifier la communauté de travail ?

Axe 4 : Les pratiques

Quelles structures modifier pour permettre à l'entreprise de servir le bien commun ?

Quelles pratiques existantes favorisent la prise en compte du bien commun par l'entreprise ?

Qui peut/doit prendre la parole pour participer à la décision de servir le bien commun ?



Comité d'organisation

Bernard Guéry	(IPC)
Adrien Peneranda	(IEP Toulouse)
Pierre-Robert Cloet	(Paris Nanterre)
Bernard Callebat	(Institut Catholique de Toulouse)

Partenaires

Master Humanités et Management, Université Paris-Nanterre

Rimhe – Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise

SPSG – Société de Philosophie des Sciences de Gestion

Comité scientifique :

Nicolas Aubert	Professeur des Universités (Aix-Marseille Université)
Yoann Bazin	Professeur associé (ISTEC)
Michel Boyancé	Doyen (IPC)
Martine Brasseur	Professeur des Universités (Paris Descartes)
Isabelle Butterlin	Professeur des Universités (Aix-Marseille Université)
Bernard Callebat	Professeur (Institut Catholique de Toulouse)
Pierre-Robert Cloet	MCF associé (Paris Nanterre)
Grégoire Duchange	MCF (Paris II)
Sandrine Frémeaux	Professeur HDR (Audencia Nantes)



Philippe Jacquinet	MCF	(Evry Val d'Essonne)
Jean-Michel Morin	MCF HDR	(Paris V)
Christine Noël-Lemaitre	MCF HDR	(Aix-Marseille Université)
Matthieu Ollagnon	Enseignant	(UCLy)
Arnaud Pellissier-Tanon	MCF	(Paris I Panthéon-Sorbonne)
Adrien Peneranda	MCF	(IEP Toulouse)
Baptiste Rappin	MCF HDR	(Université de Lorraine)
Joëlle Zask	MCF HDR	(Aix-Marseille Université)

Les meilleures contributions seront proposées pour publication à la RIMHE, la Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise

Calendrier :

Projet de communication (2 à 5 pages) : 15 mai 2018

Retour de l'évaluation : 30 juin 2018

Envoi des communications complètes : 18 septembre 2017

Dates de la journée d'études : Lundi 10 décembre 2018

Contact :

bguery@ipc-paris.fr